



## DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

### AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE SELECTION D'APPEL À PROJETS SOCIAUX OU MEDICO-SOCIAUX POUR LA CREATION DE 215 PLACES D'ACCUEIL EN LOGEMENTS DIFFUS POUR DES MINEURS AGES de 15 à 18 ANS, CONFIES à L'AIDE SOCIALE à L'ENFANCE

Conformément aux articles L 312-1, L 313-1-1 et R 313-4 à R 313-4-3 du Code de l'action sociale et des familles relatifs à la procédure d'autorisation des établissements et services sociaux ou médico-sociaux, le Département des Alpes-Maritimes a publié, le 30 août 2024, un appel à projet pour la **création de 215 places d'accueil en logements diffus pour des mineurs âgés de 15 à 18 ans, confiés à l'aide sociale à l'enfance**, allotie en trois lots.

Quatre candidats ont présenté un projet :

<b>LOT 1</b>	Pas de candidature
<b>LOT 2</b>	La FONDATION DE NICE – Patronage Saint-Pierre ACTES
	L'association PASTEUR AVENIR JEUNESSE (PAJE)
	L'association HABITAT et HUMANISME PARENTALITE - Œuvre du Bon Pasteur
<b>LOT 3</b>	L'association MONTJOYE

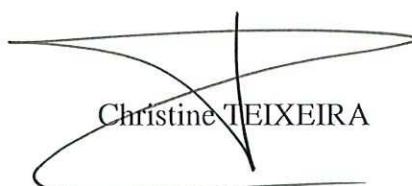
La commission d'information et de sélection d'appel à projets sociaux ou médico-sociaux qui s'est réunie le mardi 14 janvier 2025

- Constate :
  - L'infructuosité du lot 1 ;
  - Que le lot 2 a été déclaré sans suite, compte tenu de l'évolution du besoin. Les candidats en ont été informés par notification du 31 octobre 2024.
- Décide de ne pas retenir la candidature unique déposée, concernant le lot 3.

Le présent avis fera l'objet de la publication réglementaire sur le site du Département  
<https://www.departement06.fr>

Nice, le **24 JAN. 2025**

Pour le Président et par délégation,  
La directrice générale adjointe (par intérim) pour le  
développement des solidarités humaines



Christine TEIXEIRA